



AVIS D'ÉLECTIONS

À tous les membres de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais.

Prenez avis que des élections auront lieu afin de combler les postes suivants au sein de l'Exécutif de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais.

- Quatre (4) postes de conseillers;
- Un poste de président;
- Un poste au sein du conseil d'administration de l'AJBR;

Les élections se tiendront le vendredi 5 mai 2022 à 12h30, lors de l'Assemblée annuelle de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais.

Tout membre qui désire poser sa candidature doit en aviser par écrit le président d'élections avant le 25 avril 2022, en lui faisant parvenir sa candidature, par courriel. Chaque candidature doit être appuyée par au moins deux (2) membres de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais et comporter les indications suivantes :

- Le poste convoité (le candidat ne peut être proposé à plus d'un poste);
- La signature du candidat proposé;
- La signature de deux (2) membres de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais;

Toute candidature qui ne respecte pas les conditions ci-haut énumérées sera rejetée par le président d'élections.

Le bulletin de mise en candidature doit être transmis au plus tard le 25 avril 2022 à
Me Jean-Charles Gendron, Président d'élections
Par courriel : gendron.jean-charles@gatineau.ca